



**Névez**  
Pays des pierres debout  
Bro Mein Lao

Mairie de Névez  
Place Joseph Daniéou  
29920 Névez

## TAXE DE SEJOUR 2015

### Informations à l'attention des visiteurs

Madame, Monsieur,

Nous vous souhaitons la bienvenue à Névez, station littorale en Finistère-Sud.

A la fin de votre séjour, votre hébergeur percevra auprès de vous la taxe de séjour, que nous lui demandons de collecter en notre nom et en celui du Conseil Général du Finistère

Celle-ci est exclusivement destinée au financement des actions dans le domaine touristique.

Bon séjour parmi nous.

Albert Hervet  
MAIRE DE NEVEZ

Hôtels ** - résidence de tourisme et tous les autres établissements de caractéristiques équivalentes	0.73 € par jour
Hôtels *** - et tous les autres établissements de caractéristiques équivalentes	1.01 € par jour
Hôtels **** - et tous les autres établissements de caractéristiques équivalentes	1.11 € par jour
Villages Vacances – Hôtels non classés Tourisme et tous les autres établissements de caractéristiques équivalentes	0.73 € par jour
Camping sans étoile, campings * et ** et tout autre terrain de plein air de caractéristiques équivalentes	0.22 € par jour
Campings *** et tout autre terrain de plein air de caractéristiques équivalentes	0.51 € par jour
Campings **** et tout autre terrain de plein air de caractéristiques équivalentes	0.56 € par jour
Campings ***** et tout autre terrain de plein air de caractéristiques équivalentes	0.62 € par jour
Chambre d'hôtes non classée et location non classée	0.44 € par jour
Location classée 1*, 2**, 3***, 4**** et 5***** et toutes les locations de caractéristiques équivalentes – chambre d'hôtes classée	0.56 € par jour
Campings sur terrain privé et tout autre terrain de plein air de caractéristiques équivalentes	0.22€ par jour
Forfait tour opérateur par emplacement	67.67 €